

« Rencontres de l'enseignement bilingue francophone en Europe » Prague, 3-5 novembre 2005

Les portfolios européens des langues : quelle reconnaissance de parcours bi-plurilingues ?

Véronique Castellotti, Université François Rabelais, Tours
JE 2449 « DYNADIV »

1. Les portfolios et l'apprentissage en plusieurs langues

Les portfolios européens des langues sont généralement perçus comme des outils d'évaluation et d'auto-évaluation des compétences langagières dans les différentes langues constituant le répertoire des sujets. On peut aussi les concevoir et les pratiquer, plus largement, comme des moyens de reconnaissance et de valorisation de parcours d'appropriation bi-plurilingues et comme des supports de réflexion au croisement du passé (l'histoire sociolinguistique), du présent (la rencontre avec de nouvelles expériences d'appropriation) et de l'avenir (les projets d'apprentissage).

Dans ces itinéraires, les expériences d'apprentissage en classe bilingue prennent une saillance particulière, dans la mesure où elles conjuguent ce qui est habituellement lié principalement aux apprentissages scolaires (notamment toute la dimension métalinguistique et métacognitive) à ce qui relève plutôt de l'acquisition communicative « ordinaire ».

2. Les orientations européennes

Dans son introduction, le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (désormais CECR) rappelle que ces orientations visent à construire et à développer une « **compétence communicative à laquelle contribuent toute connaissance et toute expérience des langues et dans laquelle les langues sont en corrélation et interagissent** » (CECR, 2001, p. 12).

Si l'on adopte cette définition comme ligne directrice pour les politiques linguistiques-éducatives, l'enseignement bi-plurilingue apparaît comme un moyen privilégié, combiné avec d'autres sans doute, de remplir tous ces objectifs. En effet, en effectuant un rapide tour d'horizon des compétences spécifiques développées dans l'éducation bi-plurilingue, on peut tout particulièrement mettre en avant :

- de **compétences d'utilisateur** (autant, voire plus, que d'apprenant) des langues, notamment de la langue 2 ; ce qui correspond au développement d'une *compétence communicative* ;

- des **compétences d'approfondissement des concepts** disciplinaires, y compris dans la langue 1 ; ce qui correspond au développement de *connaissances et d'expériences* à la fois linguistiques, socio-culturelles et disciplinaires ;

- enfin, dans le cas où il s'agit d'un véritable enseignement bilingue, c'est-à-dire qui articule les savoir-faire en deux langues dans l'apprentissage, doivent également se développer des composantes importantes de ce que le CECR nomme « **la médiation** » ; on peut alors considérer que dans ce cadre, *les langues interagissent*.

3. les enseignements bi-plurilingues et la compétence de médiation

Je souhaiterais m'attarder un peu plus sur la notion de compétence de médiation, considérée comme une des 4 catégories descriptives fondamentales définies par le CECR, mais dont on ne retrouve que très peu de traces dans les outils proposés pour mettre en œuvre la politique européenne en matière de langues. Elle est brièvement décrite dans le chapitre 4 du CECR mais ses caractéristiques se réduisent presque exclusivement à des activités de traduction ou d'interprétariat (cf. *CECR*, 71-72). La médiation est alors conçue essentiellement comme une médiation entre des locuteurs de langues différentes.

Il me semble qu'on pourrait élargir cette définition, en ne se centrant plus seulement sur la transmission adéquate d'un contenu linguistique, mais en élargissant à une conception où la médiation s'effectue aussi d'une langue (ou plus) à d'autres, et de connaissances à d'autres, et se traduit par la mobilisation et la mise en œuvre de stratégies à la fois translinguistiques (qui ne sont pas attachées à une langue particulière mais s'appuient sur les propriétés communes des langues) et interlinguistiques (qui permettent d'identifier et de mettre en œuvre efficacement les passages et relais entre les langues).

Les modalités bi-plurilingues d'enseignement, qui font appel conjointement à plusieurs langues pour s'approprier des connaissances et des compétences, me semblent particulièrement à même de développer chez les apprenants cette activité de médiation, qui peut ainsi prendre des formes plus complexes et diversifiées.

4. La reconnaissance de parcours plurilingues

Dans le *Portfolio européen des langues collège* (Castellotti et al. 2004), nous avons proposé quelques pistes pour tenter de matérialiser les capacités plus particulièrement valorisées par les modes d'appropriation bi-plurilingues et mis en valeur quelques activités et stratégies relevant de la compétence de médiation.

Tout d'abord, nous avons intégré dans la partie « Mes contacts avec plusieurs langues et cultures » quelques traces des expériences spécifiques d'enseignement bilingues ; ainsi, dans la rubrique « J'ai appris des langues », on inclut différentes modalités d'appropriation, scolaires et non-scolaires, parmi lesquelles figure l'apprentissage d'une matière dans une langue étrangère (*PEL collège*, p. 7).

Ensuite, et surtout, nous avons essayé de faire prendre conscience et, si possible, de favoriser ce qui relève plus spécifiquement de la **compétence de médiation** telle que je l'ai précisée ci-dessus. Ainsi, dans la partie « Tout ce que j'ai déjà fait dans les langues que j'apprends », figure une rubrique intitulée « J'ai déjà communiqué en me servant de plusieurs langues », proposant les items suivants :

traduit des textes d'une langue dans une autre
servi d'interprète
résumé dans une langue un texte d'une autre langue
travaillé avec des dossiers où il y avait des textes dans différentes langues
fait des exposés en changeant de langue, en résumant d'une langue dans une autre
participé à des conversations où on parlait des langues différentes et où on se comprenait
fait des exposés dans une langue à partir de notes que j'avais prises dans une autre
Écoulé des programmes de télévision où je pouvais changer la langue en cours de route en essayant de ne pas perdre le fil
Dit au professeur d'une langue ce que je faisais ou avais fait quand j'en apprenais une autre

(*PEL collège*, 2004, p. 11).

De même, dans la partie « Mes manières d'apprendre les langues. Astuces et méthodes », une rubrique invite les apprenants à s'interroger sur les stratégies qu'ils utilisent déjà ou pourraient développer pour favoriser les passages d'une langue à d'autres :

Ce que je fais ou ce que je pourrais essayer de faire ...

Pour me servir des autres langues que je connais

(...)

Me demander si la langue nouvelle que j'apprends ressemble un peu à une que je connais déjà. Par les sonorités, par la mélodie ou le rythme. Ou encore si des formes, des mots, des constructions me font penser, à l'oral ou dans l'écrit, à d'autres, découvertes dans d'autres langues

Ne pas hésiter à noter les ressemblances et les différences pour renforcer la connaissance de l'une et de l'autre langues

(...)

Me rappeler les astuces et les méthodes qui ont « marché » pour apprendre d'autres langues auparavant et me demander si je ne peux pas les utiliser à nouveau

Si j'apprends plusieurs langues en même temps, avec des exercices ou des moyens différents, me demander si les manières de faire pour l'une ne seraient pas aussi utiles pour l'autre ou pour les autres. Me demander si ce que j'ai appris sur certains fonctionnements de l'une ne peut pas aussi me permettre de mieux comprendre, par comparaison, des fonctionnements – semblables ou différents – de l'autre

(*PEL collègue*, 2004, p. 14).

Dans la lignée de ces pistes, encore timides et assez limitées puisqu'elles ne prennent pas en compte tous les apports (notamment du point de vue de l'appropriation des concepts disciplinaires) des modes d'éducation bi-plurilingues, on pourrait imaginer de développer, pour les élèves des classes concernées, un livret complémentaire, annexé aux portfolios du secondaire, et davantage centré sur les compétences spécifiques construites dans l'enseignement bi-plurilingue.

Dans un tel livret, il serait intéressant que soient explicités au moyen de descripteurs spécifiques des phénomènes comme :

- la mise en place de concepts pluriels, qui ne s'appuie pas seulement sur la comparaison de 2 concepts distincts mais prend en compte les activités de co-construction en deux langues, avec ce que cela implique du point de vue cognitif ;

- la valorisation de l'approximation et du tâtonnement comme facteurs positifs dans l'approche d'une nouvelle langue, ainsi que la prise de conscience du fait que les connaissances se construisent au moyen de « bricolages », témoins du processus de construction des concepts ;

- la reconnaissance du parler plurilingue comme élément inhérent au développement d'une compétence communicative plurilingue.

Pour remplir pleinement le rôle que j'assigne à ce type de livret, il serait préférable que ces phénomènes ne soient pas formulés uniquement sous la forme de descripteurs renvoyant à des capacités séparées et, en quelque sorte, désincarnées, mais que celles-ci puissent s'articuler et prendre sens à partir d'une mise en contexte de leur construction.

On pourrait ainsi envisager de prévoir un espace, au sein du référentiel de compétences, pour que les utilisateurs puissent gloser, par différents moyens (narration, notes complémentaires, dessins, etc.), les conditions de construction de ces compétences : lieux, temps, activités, expériences,... en indiquant les éléments déterminants pour eux de cet itinéraire.

Ce type de présentation permettrait non seulement d'avoir accès aux résultats de l'apprentissage, ce qui est habituellement un but essentiel des processus d'évaluation, mais aussi de retracer des parcours d'appropriation plurilingues, dans et hors du cadre scolaire.

Bibliographie

- BEACCO, J.-C. et BYRAM, M. (2002), *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe. De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue*, Strasbourg, Conseil de l'Europe.
- CASTELLOTTI, V. & MOORE, D. (2004), « Les portfolios européens des langues : des outils plurilingues pour une culture éducative partagée », *Repères*, 29, pp. 167-183.
- CASTELLOTTI, V. & MOORE, D. (à par.), Parcours d'expériences plurilingues et conscience réflexive : le portfolio européen des langues pour le collège, dans MOLINIE, M. (Dir.) *Le Français dans le Monde, Recherches et applications* « Les approches biographiques en contexte plurilingue », janvier 2006.
- CASTELLOTTI, V., COSTE, D., MOORE, D., & TAGLIANTE, C. (2004), *Portfolio européen des langues collège*, Paris, Didier/ ENS/CIEP.
- CAVALLI, M. (2005), *Education bilingue et plurilinguisme*, Paris : Hatier - CREDIF « LAL ».
- CONSEIL DE L'EUROPE (2001), *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*. Paris, Didier.
- COSTE, D. (2003), « Le Portfolio Européen des Langues (PEL). Un instrument au service de la continuité et de la mobilité », *L'Ecole Valdôtaine*, 61 Supplément, pp. 7-11.
- COSTE, D. (2002), « Compétence à communiquer et compétence plurilingue », *Notions en questions*, 6, pp. 115-123.
- COSTE, D., MOORE, D. & ZARATE, G. (1997), *Compétence plurilingue et pluriculturelle. Langues vivantes. Vers un Cadre Européen Commun de référence pour l'enseignement et l'apprentissage des langues vivantes: études préparatoires*, Strasbourg, Conseil de l'Europe.
- DUVERGER, J. ed (2000) *Le français dans le monde, Recherches et applications* "Actualité de l'enseignement bilingue"
- DUVERGER, J. (2005) *L'enseignement en classe bilingue*, Paris, Hachette.
- GAJO, L. & SERRA, C. (1998). *De l'alternance des langues à un concept global de l'enseignement des disciplines*, Rapport de recherche, Assessorat de l'éducation et de la culture, Aoste.
- LITTLE, D. (1999), *The European Language Portfolio and self-assessment*, Strasbourg: Council of Europe, Document DECS/EDU/LANG (99) 30.
- LÜDI, G. (sous presse), « L'intérêt épistémologique de l'autobiographie linguistique pour l'acquisition/enseignement des langues », In Mochet, M.-A. & al. (éds), *Plurilinguismes et apprentissage. Hommages à Daniel Coste*, Collection Hommages, Lyon : ENS-Editions.
- MOLINIE, M. (2004), « Finalités du « biographique » en didactique des langues », *Le français aujourd'hui* n° 147, 87-95.
- ZARATE, G. & GOHARD RADENKOVIC, A. (2004) (éds), *La reconnaissance des compétences interculturelles : de la grille à la carte*, Les Cahiers du CIEP.